

DGA : commandes de LRU, PVP, DRAC, SNA et MALE



La Délégation général de l'armement (DGA) a commandé divers équipements pour les armées au cours des six derniers mois (avril-septembre 2011).

Armée de Terre : le consortium franco-allemand (Thales, Cassidian, Sagem et Krauss Maffei Wegmann) a reçu notification d'un contrat portant sur 13 lance-roquettes unitaires (LRU) livrables en 2014. Le LRU permet d'effectuer, par tous temps, des frappes terrestres de précision métrique jusqu'à 70 km contre des objectifs ponctuels avec le minimum d'effets collatéraux. Il utilisera la roquette à charge explosive unitaire M31, dont 264 exemplaires seront livrés à partir de 2013. En outre, la société Panhard General Defense va livrer 200 petits véhicules protégés (PVP) supplémentaires, matériels déployés au Liban depuis fin 2009 et en Afghanistan depuis début 2010. Le PVP est un véhicule 4x4 aérotransportable blindé pour quatre passagers. Il est équipé d'une mitrailleuse de 7,62 mm, installée sur un tourelleau téléopéré de l'intérieur. Enfin, la société Cassidian va

livrer, d'ici à 2013, des petits « drones de renseignement au contact » (DRAC) supplémentaires (*photo*). La commande se compose de stations sol et de véhicules aériens. Le DRAC a une envergure de 3,60 m, une longueur de fuselage de 1,40 m et une masse maximale de 7,5 kg. Lancé à la main, il vole 90 minutes sur 10 km, de jour comme de nuit. Déployé en Afghanistan depuis octobre 2010, il transmet en temps réel les images et informations collectées.

Marine : la DGA a commandé, le 28 juin aux entreprises DCNS et Areva-Ta, le troisième sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) du programme Barracuda. Ce dernier compte six bâtiments, livrables entre 2017 et 2028 et qui remplaceront ceux de la classe *Rubis* actuellement en service. Capables d'embarquer des forces spéciales et leurs équipements, ils seront armés de la future torpille lourde Artemis, du missile antinavire Exocet et du futur missile de croisière naval.

Armée de l'Air : le ministre de la Défense Gérard Longuet a décidé, lors du comité ministériel d'investissements du 20 juillet, l'entrée en négociations avec la société Dassault Aviation en vue de fournir un nouveau système de drones de moyenne altitude et longue endurance (MALE) d'ici à 2014. Il s'agit d'une version francisée et évolutive du drone Heron TP, qui sera construit en coopération avec la société israélienne IAI. D'autres entreprises françaises seront impliquées en vue de structurer une filière industrielle destinée au futur système de drones MALE franco-britannique.

Loïc Salmon